

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2025

Référence
2025-03

Objet de la délibération
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Date de la convocation
27/03/2025

Date d'affichage
27/03/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025 et le 9 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de MALHAPPE Michel, Maire.

Présents : M. MALHAPPE Michel, Maire, Mmes APRUZZESE Sophie, DUJARDIN Laurence, MM. AVRIL Pascal, BOURRAT Christian, de FERRIERES Timothée, FERRANDIN Dominique, LAMOUILLE Stéphane, LEHOUX Julien

Procurations : Mme MAISONNEUVE Pascaline à M. MALHAPPE Michel, M. BOQUET Paul à M. BOURRAT Christian

A été nommé secrétaire : M. AVRIL Pascal

Objet de la délibération : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;
Vu l'avis de la commission des finances qui s'est réunie le 19 mars 2025 ;
Vu la note d'informations financières présentée ce jour et diffusée à l'ensemble des membres de l'assemblée délibérante le 27 mars 2025 ;
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

ADOpte le budget primitif 2025, qui s'établit comme suit :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Dreux
Le : 10/04/2025

Et

Publication ou notification du :

10/04/2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Ch 11 - Charges à caractère général :	120 258,90 €
Ch 12 - Charges de personnel :	63 358,00 €
Ch 014 - Atténuation de produits :	3 173,00 €
Ch 042 - Opérations d'ordre de transfert :	4 060,00 €
Ch 65 - Autres charges de gestion courante :	137 305,00 €
Ch 66 - Charges financières :	2 981,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	360 693,90 €

RECETTES

Ch 002 - Excédent de fonctionnement reporté :	374 718,09 €
Ch 013 - Atténuation de charges :	654,00 €
Ch 70 - Produits des services du domaine :	3 930,00 €
Ch 73 - Impôts et taxes :	56 404,00 €
Ch 731 - Fiscalité locale :	257 459,00 €
Ch 74 - Dotations et participations :	64 462,00 €
Ch 75 - Autres produits de gestion courante :	19 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement :	776 627,27 €



**SECTION D'INVESTISSEMENT (INCLUANT LES RESTES A REALISER
2024)**

DEPENSES

Ch 001 - Report du déficit d'investissement :	115 483,45 €
Ch 16 - Emprunts :	25 000,00 €
Ch 21 - Immobilisations corporelles :	600 941,97 €
Total des dépenses d'investissement :	741 425,42 €

RECETTES

Ch 10 - Dotations, fonds divers et réserves :	237 293,82 €
Ch 13 - Subventions d'investissement :	500 071,60 €
Ch 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :	4 060,00 €
Total des recettes d'investissement :	741 425,42 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/04/2025
Le Maire
Michel MALHAPPE

